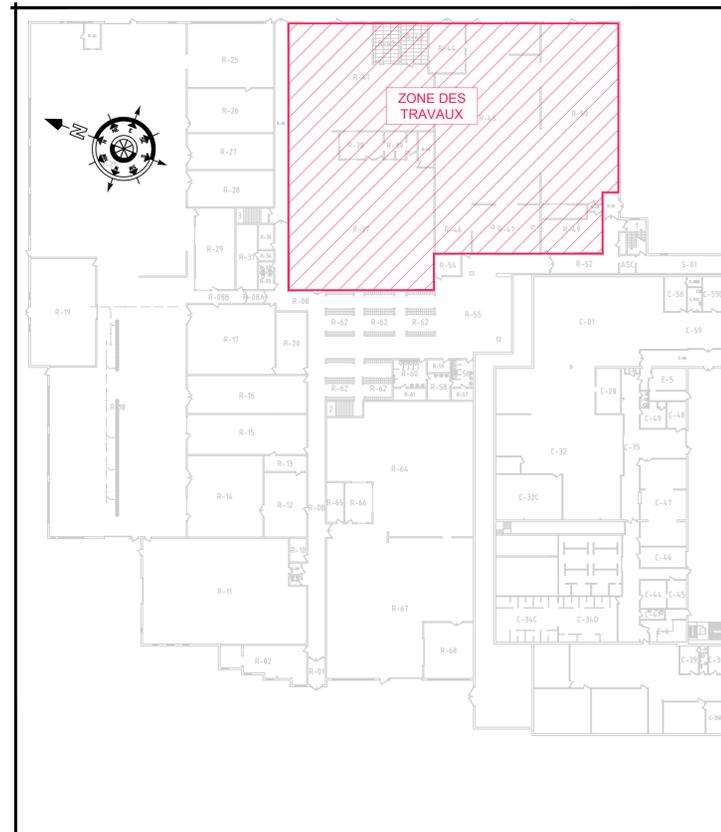
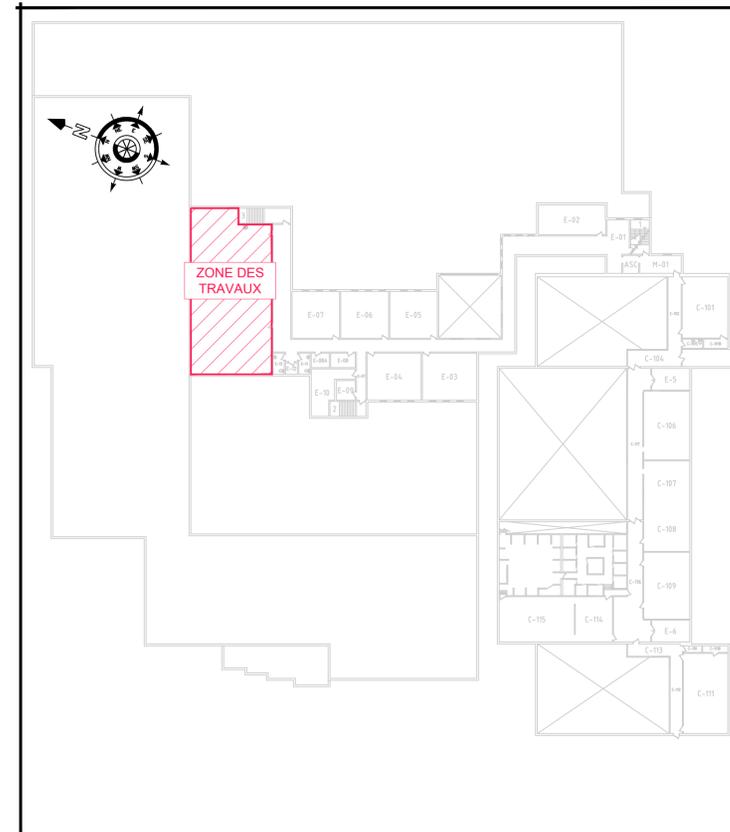




PLAN CLÉ
ÉCHELLE: AUCUNE



PLAN CLÉ RDC
ÉCHELLE: AUCUNE



PLAN CLÉ ÉTAGE
ÉCHELLE: AUCUNE

IDENTIFICATIONS	
N	NOUVEL ÉQUIPEMENT
E	ÉQUIPEMENT À ENLEVER
R	ÉQUIPEMENT À RELOCALISER
ER	ÉQUIPEMENT RELOCALISÉ
IDENTIFICATION GRILLES ET DIFFUSEURS	
DIMENSION L/S OU PCM	
DÉBIT	
ÉQUIPEMENT DE VENTILATION	
UT	UNITÉ DE TRAITEMENT D'AIR
VE	VENTILATEUR D'ÉVACUATION
VM	VOLET MOTORISÉ
ÉQUIPEMENT DE PLOMBERIE	
DP	DRAIN DE PLANCHER

RÉGULATION AUTOMATIQUE	
T	THERMOSTAT DE PIÈCE
F	FILAGE DE CONTRÔLE

C.V.C.A.	
	ALIMENTATION: VERS LE HAUT
	ALIMENTATION: VERS LE BAS
	RETOUR/ÉVACUATION: VERS LE HAUT
	RETOUR/ÉVACUATION: VERS LE BAS
	CONDUIT CIRCULAIRE
	TRANSITION RECTANGULAIRE À CIRCULAIRE
	CONDUIT FLEXIBLE
	EMBRANCHEMENT RECTANGULAIRE SUR CONDUIT RECTANGULAIRE C/A VOLET DE BALANCEMENT
	EMBRANCHEMENT CIRCULAIRE SUR CONDUIT RECTANGULAIRE AVEC VOLET D'EXTRACTION
	VOLET MOTORISÉ
	VOLET DE BALANCEMENT MANUEL
	PERSIENNE D'ÉVACUATION D'AIR
	DIFFUSEUR CARRÉ 4 VOIES
	DIFFUSEUR ROND
	GRILLE DE RETOUR
	FILTRE DANS UN CONDUIT

ÉQUIPEMENTS TUYAUTERIES	
GN	TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL
DP	DRAIN DE PLANCHER
SG	SOUPAPE D'ARRÊT GAZ
G	COMTEUR DE GAZ
R	RÉGULATEUR DE GAZ

LISTE DES DESSINS		
EMIS	IDENT.	TITRE
✓	M01	MÉCANIQUE - LEGENDES - PLAN CLÉ - LISTE DE DESSINS
✓	M02	MÉCANIQUE - DEVIS GÉNÉRAL - DEVIS SPÉCIFIQUE
✓	M03	MÉCANIQUE - GAZ NATUREL - PLAN DU TOIT - AMÉNAGEMENT - DIAGRAMME
✓	M04	MÉCANIQUE - C.V.C.A. - PLAN DU RDC - EXTRAIT DE L'ÉTAGE & TOIT - DÉMOLITION
✓	M05	MÉCANIQUE - ÉVACUATION - PLAN DU RDC - DÉMOLITION
✓	M06	MÉCANIQUE - C.V.C.A. - PLAN DU RDC - EXTRAIT DE L'ÉTAGE & TOIT - AMÉNAGEMENT

NOTES GÉNÉRALES	
1.	À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES, LA RÉNUMÉRATION SUPPLÉMENTAIRE SERA TEL QU'INDIQUÉE AU TABLEAU DE L'ACC LE PLUS RÉCENT POUR LA SPÉCIALITÉ DU SOUS-TRAITANT AVANT LE % POUR ADMINISTRATION/PROFIT/FRAIS, SELON LA COLONNE 20.

01	SOUSSION	2025/05/09
no.	émis pour issued for	date

projet project

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

VENTILATION DE L'ATELIER DE SOUDURE

249, Boul. de la Cité-Des-Jeunes, Gatineau, Québec.

titre title

MÉCANIQUE
LÉGENDES
PLAN CLÉ
LISTE DE DESSINS

dessiné par / drawn by no. de contrat / contract no.

S. TREPANIER KK24-058

conçu par / designed by date

M. PERRON, ING. AOÛT 2024

approuvé par / approved by plan no. / drawing no.

M. PERRON, ING.

échelle / scale

AUCUNE

M01

DEVIS GÉNÉRAL & DEVIS SPÉCIFIQUE

A. PRESCRIPTIONS GÉNÉRALES EN MÉCANIQUE

1. ANALYSE DES DEVIS, DES PLANS ET VISITE DES LIEUX DE TRAVAIL

L'ENTREPRENEUR DOIT PRENDRE CONNAISSANCE DES LIEUX AVANT DE COMMENCER SA SOUMISSION AFIN DE SE FAMILIARISER AVEC L'ENVIRONNEMENT EXISTANT QUI PEUT NUIRE À L'EXÉCUTION DU PROJET. IL POURRA AUSSI, PAR LA SUITE, FAIRE LA DEMANDE POUR UNE SECONDE VISITE. AUCUN FRAIS SUPPLÉMENTAIRE NE SERA ACCORDÉ SUR LA CONDITION DES LIEUX OU L'ENTREPRENEUR MANQUE À CE POINT. EN CAS D'ERRERRES OU OMISSIONS, L'ENTREPRENEUR AURA LA RESPONSABILITÉ. LORS DE SON EXAMEN DES DOCUMENTS DE SOUMISSION, D'AVERTIR LES PERSONNES RESPONSABLES AFIN QU'ELLES PUISSENT EFFECTUER LES CLARIFICATIONS ET/OU CORRECTIONS NÉCESSAIRES.

EN AUCUN TEMPS, ON NE DOIT MESURER LES DESSINS EN VUE D'OBTENIR LES DIMENSIONS RÉELLES, SAUF S'ILS SONT COTÉS.

AU BÉTON, L'INTERPRÉTATION DE L'INGÉNIEUR DOIT ÊTRE OBTENUE AVANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX AMBIGÜE. CAR CELLU-CI ORDONNERA QUE LES TRAVAUX SOIENT DÉFAITS ET REFAITS CORRECTEMENT AUX FRAIS DE L'ENTREPRENEUR QUI AURA ANTICIPÉ INCORRECTEMENT LA DÉCISION DE L'INGÉNIEUR.

TOUS LES ADDENDAS FERONT PARTIE DES DOCUMENTS DE SOUMISSION.

2. NORMALISATION, CODES, SÉCURITÉ & PERMIS

TOUS LES TRAVAUX RELATIFS AUX PLANS ET DEVIS DEVRONT ÊTRE ACCOMPLIS SELON LES DERNIÈRES ÉDITIONS DES CODES ET RÈGLEMENTS PERTINENTS ÉTABLIS PAR LES COMMISSIONS MUNICIPALES, PROVINCIALES ET FÉDÉRALES. TOUS LES TRAVAUX DEVRONT AUSSI RESPECTER LES RÈGLES DE L'ART QUANT À LEUR INSTALLATION ET À LEUR DISPOSITION.

L'ENTREPRENEUR DEVA SE PROCURER À SES FRAIS TOUS LES PERMIS REQUIS AFIN D'ACCOMPLIR TOUS LES TRAVAUX SELON LES NORMES ET LES LOIS EN VIGUEUR.

L'ENTREPRENEUR DEVA S'ASSURER QUE TOUS LES TRAVAUX EXÉCUTÉS SUR LE PROJET CORRESPONDENT AUX DERNIÈRES ÉDITIONS ET BILLETTS DE RÉVISIONS DES LOIS, CODES ET RÈGLEMENTS SUIVANTS:

- LOIS SUR LA SANTÉ ET LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL;
- RÉGLEMENTS SUR LES ÉTABLISSEMENTS INDUSTRIELS ET COMMERCIAUX;
- CODE DE SÉCURITÉ POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION.

L'ENTREPRENEUR DEVA AUSSI S'ASSURER QUE SA MAIN D'ŒUVRE POSSEDE LES QUALIFICATIONS REQUISES POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX.

3. ÉQUIVALENCES

L'ENTREPRENEUR POURRA PROPOSER, CINQ (5) JOURS AVANT LA FIN DES SOUMISSIONS, DES ÉQUIVALENCES POUR CHACUN DES NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS. TOUS LES ÉQUIVALENCES DEVRONT ÊTRE APPROUVÉES PAR L'INGÉNIEUR ET LE PROPRIÉTAIRE. TOUS LES ÉQUIVALENCES SOUMISES APRÈS LA PÉRIODE DE SOUMISSION SERONT AUTOMATIQUEMENT REFUSÉES.

TOUS LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES (CHANGEMENT ÉLECTRIQUE, CHANGEMENT DE DIMENSIONS, D'ÉQUIPEMENTS, ETC.), SUITE À L'ACCEPTATION D'ÉQUIVALENCE FOURNIE PAR L'ENTREPRENEUR, SERONT ABSORBÉS À 100% PAR CE DERNIER.

4. ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE

LES ÉQUIPEMENTS FOURNIS PAR LE PROPRIÉTAIRE DEVRONT ÊTRE INSPECTÉS ET LEUR FONCTIONNEMENT VÉRIFIÉ LORS DE LA LIVRAISON. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE FAIRE LES INSPECTIONS ET LES VÉRIFICATIONS NÉCESSAIRES. UNE FOIS SATISFAIT DE L'ÉTAT DES ÉQUIPEMENTS, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA ENTièrement RESPONSABLE DE L'ENTREPOSAGE, LA MANUTENTION, L'INSTALLATION ET LE RACCORDEMENT DE CES ÉQUIPEMENTS. SI UN ÉQUIPEMENT EST ENDOMMAGÉ, L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE SON REMPLACEMENT ET LE NOUVEAU ÉQUIPEMENT DEVA ÊTRE APPROUVÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE.

TOUS LES FRAIS RELIÉS AU REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS ENDOMMAGÉS SERONT DE LA RESPONSABILITÉ DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

5. LIVRAISON, ENTREPOSAGE ET MANUTENTION

IMMÉDIATEMENT APRÈS LA SIGNATURE DU CONTRAT, PRENDRE CONNAISSANCE DES EXIGENCES RELATIVES À LA LIVRAISON DES PRODUITS ET PRÉVOIR TOUT RETARD D'ÉVÉNEMENT. SI DES RETARDS DANS LA LIVRAISON DES PRODUITS SONT PRÉVISIBLES, EN AVISER L'INGÉNIEUR AFIN QUE DES MESURES PUISSENT ÊTRE PRISES POUR LEUR SUBSTITUER DES PRODUITS DE REMPLACEMENT OU POUR APPORTER LES CORRECTIFS NÉCESSAIRES, ET CE, SUFFISAMMENT À L'AVANCE POUR NE PAS RETARDER LES TRAVAUX.

SI L'INGÉNIEUR NA PAS ÉTÉ AVISÉ DES RETARDS DE LIVRAISON PRÉVISIBLES AU DÉBUT DES TRAVAUX, IL QUIL SEMBLE PROBABLE QUE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX S'EN TROUVERA RETARDÉE, L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE SUBSTITUER AUX PRODUITS PRÉVUS D'AUTRES PRODUITS COMPARABLES QUI PEUVENT ÊTRE LIVRÉS PLUS RAPIDEMENT, SANS QUE LE PRIX DU CONTRAT EN SOIT AUTANT AUGMENTÉ.

MANUTENTIONNER ET ENTREPOSER LES PRODUITS EN ÉVITANT DE LES ENDOMMAGER, DE LES ALTÉRER OU DE LES SALIR, ET EN SUIVANT LES INSTRUCTIONS DU FABRICANT. LE CAS ÉCHÉANT.

ENTREPOSER DANS LEUR EMBALLAGE D'ORIGINE LES PRODUITS GROUPEES OU EN LOTS; LAISSER INTACTS L'EMBALLAGE, L'ÉTIQUETTE ET LE SCEAU DU FABRICANT. NE PAS DÉBALLER OU DÉLIER LES PRODUITS AVANT LE MOMENT DE LES INCORPORER À L'ŒUVRAGE.

LES PRODUITS SUSCEPTIBLES D'ÊTRE ENDOMMAGÉS PAR LES INTÉMPÉRIES DOIVENT ÊTRE CONSERVÉS SOUS UNE ENCEINTE À L'ÉPREUVE DE CELLES-CI.

REMPACER SANS FRAIS SUPPLÉMENTAIRE LES PRODUITS ENDOMMAGÉS, À LA SATISFACTION DE L'INGÉNIEUR.

6. TRANSPORT

PAYER LES FRAIS DE TRANSPORT DES PRODUITS REQUIS POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX. ASSURER LE DÉCHARGEMENT, LA MANUTENTION ET L'ENTREPOSAGE DE CES PRODUITS.

7. DESSINS D'ATELIER

LE PLUS TÔT POSSIBLE, APRÈS L'OCTROI DU CONTRAT, L'ENTREPRENEUR DOIT SOUMETTRE POUR APPROBATION LES DESSINS D'ATELIER DES APPAREILS À INSTALLER. LA LISTE DES MATÉRIAUX QUIL SE PROPOSE D'APPLIQUER AVEC LES NOMS DES FABRICANTS ET LEURS NUMÉROS DE CATALOGUES.

TOUS LES DESSINS D'ATELIER SOUMIS DOIVENT ÊTRE IDENTIFIÉS EN UTILISANT LA NOMENCLATURE DES PLANS ET/OU DU DEVIS.

LES DESSINS D'ATELIER DOIVENT ÊTRE FOURNIS EN UN SEUL LOT PAR DISCIPLINE:

- PLOMBERIE:
 - VENTILATION;
 - CHAUFFAGE/REFROIDISSEMENT;
- CONTRÔLE;
- SCELEMENT COUPE-FEU.

SI PLUSIEURS PRODUITS SE TROUVENT SUR LE MÊME DESSIN D'ATELIER, L'ENTREPRENEUR DOIT IDENTIFIER CLAIEMENT QUEL ÉQUIPEMENT EST PROPOSÉ.

L'ENTREPRENEUR DEVA SOUMETTRE LES DESSINS D'ATELIER DE LA FAÇON SUIVANTE:

- EN FORMAT PDF.

LES DESSINS D'ATELIER SERONT AUTOMATIQUEMENT REFUSÉS SI:

- LES DESSINS NE SONT PAS IDENTIFIÉS SELON LA NOMENCLATURE AUX PLANS ÉTOU DEVIS;
- LES DESSINS SONT LISIBLES OU NON CLAIRS;
- LES ÉQUIPEMENTS NE SONT PAS IDENTIFIÉS CLAIEMENT SUR CHAQUE DESSIN;
- LES DESSINS NE SONT PAS FOURNIS PAR LOT.

8. MATÉRIAU

TOUS LES MATÉRIAUX UTILISÉS POUR CE PROJET SERONT NEUFS, D'UNE QUALITÉ SUPÉRIEURE ET APPROUVÉS PAR L'ASSOCIATION CANADIENNE DE NORMALISATION (CSA).

9. COORDINATION

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE LA COORDINATION DE TOUS LES TRAVAUX ET SERA RESPONSABLE DE LA COORDINATION ENTRE LUI-MÊME ET LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES. LES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES RELIÉS À UN MANQUE DE COORDINATION SERONT ABSORBÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE COORDONNER AVEC LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ÉTOU ÉLECTRIQUES ANSI QUE LE PROPRIÉTAIRE, TOUTES FERMETURES ÉTOU INTERRUPTIONS DES SYSTÈMES MÉCANIQUES ET ÉLECTRIQUES.

TOUTES LES DEMANDES D'INTERRUPTIONS DES SYSTÈMES DOIVENT ÊTRE EFFECTUÉES PAR ÉCRIT AU PROPRIÉTAIRE 72 HEURES À L'AVANCE.

10. ENGORGEMENTS ET PLANS DE FABRICATION

L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION A LA RESPONSABILITÉ DE PRÉPARER DES PLANS D'INTERFÉRENCE/AMÉNAGEMENT COMPLET EN VENTILATION (AUCUN CROQUIS NE SERA ACCEPTÉ) À DES FINS DE VÉRIFICATION ET D'APPROBATION PAR L'INGÉNIEUR ET DEVRONT ÊTRE PRÉSENTÉ À L'ÉCHELLE 1:50 ET DEVRONT INCLURE SANS SI LIMITER: LES DIMENSIONS DES CONDUITS, L'EMPLACEMENT DES ÉQUIPEMENTS, LES HAUTEURS D'INSTALLATION, LES MANCHONS, LES BASES DE PROPRIÉTÉ ÉQUIVISES ANSI QUE LES OUVERTURES AU MUR, PLANCHER ET TOIT.

EN ADDITION DES ITEMS DE VENTILATION, L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION EST RESPONSABLE D'INCLURE ET DE COORDONNER À CES DESSINS L'EMPLACEMENT ET LA HAUTEUR DES ITEMS SUIVANTS:

- TOUTE TUYAUTERIE DE PLOMBERIE
- TOUTE TUYAUTERIE DE CHAUFFAGE
- TOUTE ÉQUIPEMENTS DE PLOMBERIE
- TOUTE ÉQUIPEMENTS DE CHAUFFAGE
- TOUTE TUYAUTERIE DE PROTECTION INCENDIE
- TOUTE ÉQUIPEMENT DE PROTECTION INCENDIE
- TOUTE APPAREILS D'ÉCLAIRAGE
- TOUT LES ÉQUIPEMENTS EN ÉLECTRICITÉ NÉCESSITANT UNE COORDINATION D'INSTALLATION

11. PROPRIÉTÉ

POUR LES TRAVAUX EFFECTUÉS DANS UN BÂTIMENT EXISTANT, OCCUPÉ OU PARTIELLEMENT OCCUPÉ, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE DE NETTOYER TOUTES LES AIRÉS DE TRAVAIL, DE DÉBRIS, SALETÉS ET OUTILS DE TRAVAIL, ET CE, À CHAQUE FIN DE JOURNÉE ET À LA SATISFACTION DU PROPRIÉTAIRE.

LORS DE L'ACHÈVEMENT DU PROJET, L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE D'ASSURER LA PROPRIÉTÉ, L'ENLÈVEMENT DES ÉQUIPEMENTS TEMPORAIRES ANSI QUE LE REMPLACEMENT DE TOUS MATÉRIAUX ENDOMMAGÉS LORS DE LA CONSTRUCTION. L'ENTREPRENEUR SERA PÉNALISÉ SI DES DÉBRIS SONT LAISSÉS SUR LE SITE LORS DE L'INSPECTION FINALE.

LES ENTREPRENEURS EN MÉCANIQUES ÉTOU ÉLECTRIQUES SERONT RESPONSABLES D'ENLEVER TOUS LES ÉQUIPEMENTS NON UTILISÉS STUÉS DANS L'ENTRÉE/PLAFOND.

12. PORTE D'ACCÈS

LES PORTES D'ACCÈS SERONT FOURNIES PAR L'ENTREPRENEUR RESPONSABLE DE LA DISCIPLINE CONCERNÉE ET INSTALLÉES PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET DEVRONT AVOIR UNE RÉSISTANCE AU FEU, SI APPLICABLE.

PRÉVOIR LES PORTES D'ACCÈS SUIVANTES:

- LES REGARDS DE VISITE MURAIUX;
- LES REGISTRES PARE-FEU;
- TOUT AUTRE DISPOSITIF AUXILIAIRE.

LES PORTES SERONT EN TÔLE D'ACIER BONDERISÉE DE 3mm D'ÉPAISSEUR D'ÂME, MONTÉES SUR CHARNIÈRES INDYCOABLES DISSIMULÉES ET MUNITES D'UNE FERMETURE AUTOMATIQUE OUVRABLE À L'AIDE D'UN TOURNEVIS. LES DIMENSIONS DU CADRE SERONT 300 x 300mm AU MINIMUM ET 400 x 600mm AU MAXIMUM, SELON LES BESOINS. LE CADRE DOIT ÊTRE APPROPRIÉ AU GENRE DE CONSTRUCTION DU MUR OU DU PLAFOND. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE LA MISE EN PLACE EXACTE DES PORTES D'ACCÈS.

13. DISSIMULATION ET ACCESSIBILITÉ

À MOINS QU'IL NE SOIT SPÉCIFIÉ OU AUTREMENT INDICUÉ, DISSIMULER LES TUYAUTERIES ET LES CANALISATIONS DANS LES CLOISONS ET LES MURS, SOUS LES PLANCHERS OU AU-DÉSSUS DES PLAFONDS SUSPENDUS. INSTALLER LES FOURNURES REQUISES.

TOUTES INSTALLATIONS DEVRONT ÊTRE ALIGNÉES AVEC LES AXES ET ORIENTATIONS DU BÂTIMENT.

INSTALLER DES PORTES D'ACCÈS OU AUTRES DISPOSITIFS APPROUVÉS POUR FACILITER L'ACCÈS PERMETTANT LA MANŒUVRE, L'ENTRETIEN OU LA RÉPARATION DES INSTALLATIONS DISSIMULÉES.

14. PERCEMENTS, OUVERTURES ET MANCHONS

TOUTES LES OUVERTURES DEVRONT ÊTRE COORDONNÉES (DIMENSION ET EMBLACEMENT EXACT) ENTRE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ÉTOU ÉLECTRIQUES.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DES OUVERTURES DANS LES MURS ÉTOU PLANCHERS.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE TOUTES LES OUVERTURES DANS LES TOITURES EXISTANTES.

TOUS LES RAGRÈMENTS NÉCESSAIRES SUITE AUX OUVERTURES SERONT EXÉCUTÉS PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL ET AUX FRAIS DE CE DERNIER. TOUS LES RAGRÈMENTS SERONT TELS QUE L'EXISTANT, OU SELON LES PLANS DE L'ARCHITECTE OU DE L'INGÉNIEUR EN STRUCTURE.

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE PRÉVOIR LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR EN STRUCTURE AFIN DE PRÉPARER UNE ANALYSE DES TRAVAUX ET DE S'ASSURER DE NE PAS COMPROMETTRE L'INTÉGRITÉ DE LA STRUCTURE AVANT DE PROCÉDER AVEC TOUTS PERCEMENTS ET OUVERTURES DANS UN MEMBRE STRUCTURAL.

TOUS LES PERCEMENTS EXÉCUTÉS DANS UN BÂTIMENT EXISTANT DEVRONT ÊTRE COORDONNÉS AVEC LE PROPRIÉTAIRE (JOURNÉE ET HEURE).

15. PEINTURE

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS À PEINDRE TELS QUE:

- TOUTE LA TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL SUR LE TOIT EN JAUNE (OU SELON LE PROPRIÉTAIRE);

16. SUPPORTS PARASISMOQUES ET DISPOSITIFS ANTIVIBRATOIRES

LES ENTREPRENEURS MÉCANIQUES ÉTOU ÉLECTRIQUES SERONT RESPONSABLES DE FOURNIR ET INSTALLER LES SUPPORTS PARASISMOQUES ET DISPOSITIFS ANTIVIBRATOIRES EXIGÉS AUX INSTALLATIONS DE TUYAUTERIES, DE CONDUITS ET D'ÉQUIPEMENTS MÉCANIQUES. CEUX-CI SERONT RESPONSABLES DE RETENIR LES SERVICES D'UN INGÉNIEUR POUR LA PRÉPARATION DES DOCUMENTS NÉCESSAIRES AUX INSTALLATIONS PARASISMOQUES ET UN RAPPORT DE CONFORMITÉ SIGNÉ ET SCÉLLÉ DEVRA ÊTRE FOURNI À LA FIN DES TRAVAUX DANS LE MANUEL D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN.

17. INSPECTION DES TRAVAUX

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL SERA RESPONSABLE D'AVERTIR L'INGÉNIEUR, PAR ÉCRIT, ET 48 HEURES À L'AVANCE AVANT LA FERMETURE DES MURS, PLAFONDS, PLANCHERS OU DALLE DE BÉTON, ET CE, AFIN DE PERMETTRE UNE INSPECTION DES TRAVAUX.

SI L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL PROCÉDE À LA FERMETURE DES MURS, PLAFONDS, PLANCHERS OU DALLE DE BÉTON AVANT L'INSPECTION, L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER LE DÉMANTÈLEMENT DE CES DERNIERS, ET CE, AU FRAIS DE L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.

18. TESTS ET AJUSTEMENTS

À LA FIN DU PROJET, L'ENTREPRENEUR DEVA EFFECTUER L'ENSEMBLE DES RÉGLAGES EXIGÉS SUR LES PLANS ANSI QUE CEUX DU MANUFACTURIER AFIN D'ASSURER UN RENDEMENT MAXIMAL. SI LES RÉSULTATS NE SONT PAS SATISFAISANTS, L'INGÉNIEUR SE RÉSERVE LE DROIT DE DEMANDER L'ASSISTANCE DU REPRESENTANT ET L'ENTREPRENEUR DEVA EN ASSUMER LES FRAIS. UNE INSPECTION AURA LIEU QUAND L'ENTREPRENEUR AVISERA L'INGÉNIEUR QUE TOUTS LES RÉGLAGES SONT TERMINÉS. L'INGÉNIEUR FERA LA VÉRIFICATION DES RAPPORTS SOUMIS PAR L'ENTREPRENEUR. ADVENANT QUE LES CHIFFRES NE CORRESPONDENT PAS AUX RÉSULTATS DÉSIRÉS, L'ENTREPRENEUR DEVA REFAIRE, LES AJUSTEMENTS NÉCESSAIRES JUSQU'À CE QUIL OBTIENNE LES RÉSULTATS PRÉSCRITS SUR LES PLANS ET DANS CE DEVIS.

19. PLANS "TELS QUE CONSTRUITS"

L'ENTREPRENEUR AURA LA RESPONSABILITÉ DE CONCEVOIR À LA FIN DU PROJET DES PLANS "TELS QUE CONSTRUITS" EN PLOMBERIE, EN VENTILATION ET EN ÉLECTRICITÉ.

- L'ENTREPRENEUR DEVA IDENTIFIER, À L'AIDE D'UNE ENCRE ROUGE, TOUTES LES MODIFICATIONS AUX PLANS DE SOUMISSION OU CONSTRUCTION SUR UNE COPIE PAPIER. S'IL LE DÉSIRE, L'ENTREPRENEUR POURRA OBTENIR UNE COPIE SUPPLÉMENTAIRE DE L'INGÉNIEUR EN ÉCHANGE DES CÔÛTS DE REPRODUCTION.

CHAQUE ENTREPRENEUR DEVA IDENTIFIER LEURS PLANS AVEC LA NOTE "TELS QUE CONSTRUITS" ANSI QUE LA DATE ET LEURS COORDONNÉES.

20. PIÈCES DE RECHANGE

L'ENTREPRENEUR DEVA REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE, AVANT LA RÉCEPTION DÉFINITIVE DES TRAVAUX, LES MATÉRIAUX DE RECHANGE MENTIONNÉS DANS CE DEVIS. IL DEVA FAIRE PARVENIR À L'INGÉNIEUR, LA LISTE DES MATÉRIAUX REMIS, AVEC UNE COPIE DU REÇU SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE.

LES PIÈCES DE RECHANGE DEVRONT INCLURE SANS SI LIMITÉ À:

- 1 JEU DE FILTRE DE REMPLACEMENT POUR CHACUN DES ÉQUIPEMENTS AVANT DES FILTRES.
- 2 JEU DE COURROIES DE REMPLACEMENT POUR CHACUN DES ÉQUIPEMENTS AVANT DES COURROIES.

21. GARANTIES

L'ENTREPRENEUR DEVA DONNER AU PROPRIÉTAIRE TOUS LES DOCUMENTS QUE CE PRÉSENT DEVIS EXIGE ANSI QU'UN DOCUMENT DE GARANTIE QUI HONORE QUE TOUTS LES MATÉRIAUX UTILISÉS DANS CE PROJET SOIENT SANS DÉFAUTS ET L'EXÉCUTION DES TRAVAUX À ÊTRE RÉALISÉE SELON LES RÈGLES DE L'ART. LA GARANTIE COUVRIRA UNE ANNÉE COMPLÈTE À PARTIR DE LA DATE D'ACCEPTATION DES TRAVAUX ET QUE TOUT BRIS D'ÉQUIPEMENT SERA REPARÉ IMMÉDIATEMENT.

22. MANUELS D'OPÉRATION ET D'ENTRETIEN

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL AURA LA RESPONSABILITÉ À LA FIN DU PROJET DE CONCEVOIR UN MANUEL D'OPÉRATION EN TROIS (3) EXEMPLAIRES DANS UN CARTABLE QUI SERVIRA À L'ENTRETIEN. IL DEVA Y INCLURE:

- LES DESSINS D'ATELIER APPROUVÉS PAR L'INGÉNIEUR;
- LES LETTRES DE GARANTIE;
- LES PLANS "TELS QUE CONSTRUITS";
- LES RAPPORTS DE BALANCEMENT D'AIR;
- LES DIAGRAMMES DE CONTRÔLES;
- LES RAPPORTS DE CONFORMITÉ DES SUPPORTS PARASISMOQUES;
- LA LISTE DES PIÈCES DE RECHANGE;
- CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE OU EXHAUSTIVE.

23. FORMATION

L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL, ANSI QUE L'ENTREPRENEUR EN MÉCANIQUE SERONT RESPONSABLES DE PRÉVOIR LA FORMATION AU PERSONNEL D'OPÉRATION DE L'ÉTABLISSEMENT AFIN QUE CES DERNIERS SOIENT EN MESURE D'OPÉRER TOUS LES SYSTÈMES MÉCANIQUES. LA FORMATION AURA UNE DURÉE MINIMALE DE 4 HEURES.

L'ENTREPRENEUR EN VENTILATION SERA RESPONSABLE DE LA PROGRAMMATION DE TOUS LES THERMOSTATS EN FONCTION DES BESOINS DU CLÉNT.

B. PRESCRIPTIONS SPÉCIFIQUES EN MÉCANIQUE

2. CALORIFUGAGE

TOUTES LES CONDITIONS:

- L'INDEX DE PRÉPARATION DE LA FLAMME DOIT ÊTRE D'AU PLUS 25, ET
- L'INDEX DE DÉGAGEMENT DES FUMÉES D'AU PLUS 90
- L'ISOLANT DOIT AVOIR UNE CONDUCTIVITÉ THERMIQUE D'UN MINIMUM 0,27 BTU-IN/IN²F À UNE TEMPÉRATURE DE 24°C
- L'ISOLANT DOIT ÊTRE INSTALLÉ SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER:
- DES SUPPORTS COMPLETS AVEC SELLETTE SOUS L'ISOLANT DOIVENT ÊTRE UTILISÉS AU SUPPORT MÉTALLIQUE OU TOUT ENDROIT SUSCEPTIBLE DE COMPRESSER L'ISOLANT.
- L'ENTREPRENEUR DEVA UTILISER DE L'ISOLANT PRÉFABRIQUÉ OU UTILISER LES MÉTHODES D'INSTALLATION (SURDIMENSIONNER OU EN SECTION) POUR LES RACCORDS (COUDE, JONCTIONS EN T, ETC.).

2.1 APPLICATION

TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE DEVIS, ANSI QUE TOUTES LES CLAUSES GÉNÉRALES DU DEVIS DE L'ARCHITECTE S'APPLIQUENT ET FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRÉSENTE SECTION.

2.2 ÉTENDUE DES TRAVAUX

PRÉVOIR TOUS LES MATÉRIAUX, ACCESSOIRES ET MAIN D'ŒUVRE REQUIS POUR L'ISOLATION TEL QUE:

- LES SYSTÈMES DE VENTILATION.

L'INSTALLATION DU CALORIFUGAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉE UNE FOIS TOUS LES ESSAIS TERMINÉS.

LA MAIN D'ŒUVRE DOIT ÊTRE ENREGISTRÉE À L'ASSOCIATION CANADIENNE DE PRODUIT D'ISOLATION.

2.3 VENTILATION

2.3.1 CONDUITS RECTANGULAIRES

TYPE: ÉPAISSEUR 25mm (1") PANNEAU RIGIDE DE FIBRE DE VERRE AVEC RECOURVEMENT TOUT USAGE (ASJ) SERVANT ÉGALEMENT DE COUPE-VAPEUR ET AYANT UNE MASSE VOLUMÉTRIQUE DE 190KM.CUBE (1.0LBS/PI.CUBE)

EMPLACEMENT: CONDUITS D'ALIMENTATION, SUR TOUTE LA LONGUEUR; CONDUITS DE RETOUR, 5M (16'-0") À PARTIR DE L'UNITÉ.

2.3.2 CONDUITS CIRCULAIRES

TYPE: ÉPAISSEUR 25mm (1") NATTE DE FIBRE DE VERRE AVEC RECOURVEMENT TOUT USAGE (ASJ) SERVANT ÉGALEMENT DE COUPE-VAPEUR ET AYANT UNE MASSE VOLUMÉTRIQUE DE 240KM.CUBE (1.5LBS/PI.CUBE)

EMPLACEMENT: CONDUITS D'ALIMENTATION, SUR TOUTE LA LONGUEUR; CONDUITS DE RETOUR, 5M (16'-0") À PARTIR DE L'UNITÉ.

2.3.3 RECOURVEMENT

TYPE: RECOURVEMENT DE PLASTIQUE EN PVC TEL QUE JOHNS MANVILLE ZESTON SERIE 2000 (OU ÉQUIVALENT), COULEUR AU CHOIX DU CLÉNT.

EMPLACEMENT: TOUTE LA TUYAUTERIE, CONDUITS ET ÉQUIPEMENTS APPARENTS ET ISOLÉS.

3. VENTILATION

3.1 APPLICATION

TOUTES LES CONDITIONS GÉNÉRALES DE CE DEVIS, ANSI QUE TOUTES LES CLAUSES GÉNÉRALES DU DEVIS DE L'ARCHITECTE S'APPLIQUENT ET FONT PARTIE INTÉGRANTE DE LA PRÉSENTE SECTION.

3.2 LIGNÉES DES TRAVAUX

PRÉVOIR TOUS LES ÉQUIPEMENTS PRÉSCRITS OU REQUIS POUR FAIRE DES SYSTÈMES COMPLETS ET OPÉRATIONNELS TELS QUE:

- TOUTES LES UNITÉS DE VENTILATION/CLIMATISATION;
- TOUS LES VENTILATEURS D'ÉVACUATION;
- TOUS LES VENTILATEURS D'ALIMENTATION;
- TOUS LES CONDUITS;
- TOUTES LES GRILLES ET TOUS LES DIFFUSEURS;
- TOUTE L'ISOLATION THERMIQUE;
- TOUTE L'ISOLATION ACOUSTIQUE;
- LE BALANCEMENT DE TOUS LES RESEAUX;
- LA MISE EN MARCHÉ DE TOUS LES ÉQUIPEMENTS;
- L'IDENTIFICATION DE TOUS LES RESEAUX.

CETTE LISTE EST NON LIMITATIVE OU EXHAUSTIVE.

3.3 ISOLATION ACOUSTIQUE

PRÉVOIR DE L'ISOLANT ACOUSTIQUE DE 24 KG/M3 (1.5 LBS/PI3) ET DE 25mm (1") D'ÉPAISSEUR COLLE ET RETENU PAR DES PLAQUETTES À CLOU À L'INTÉRIEUR. LES DIMENSIONS AUX PLANS NE COMPRENNENT PAS L'ISOLANT ACOUSTIQUE À MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES. INSTALLER AUX ENDRITOIS SUIVANTS:

- 5M (16') DES CONDUITS D'ALIMENTATION À PARTIR DE L'UNITÉ;
- SUR TOUTS LES CONDUITS DE RETOUR;
- SUR TOUTS LES CONDUITS DE TRANSFERT.

3.4 ISOLATION THERMIQUE

VOIR SECTION CALORIFUGAGE DU PRÉSENT DEVIS.

3.5 CONDUITS FLEXIBLES

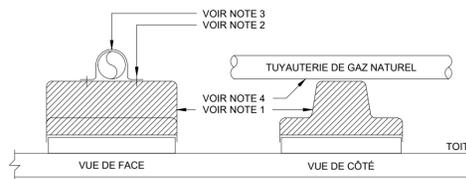
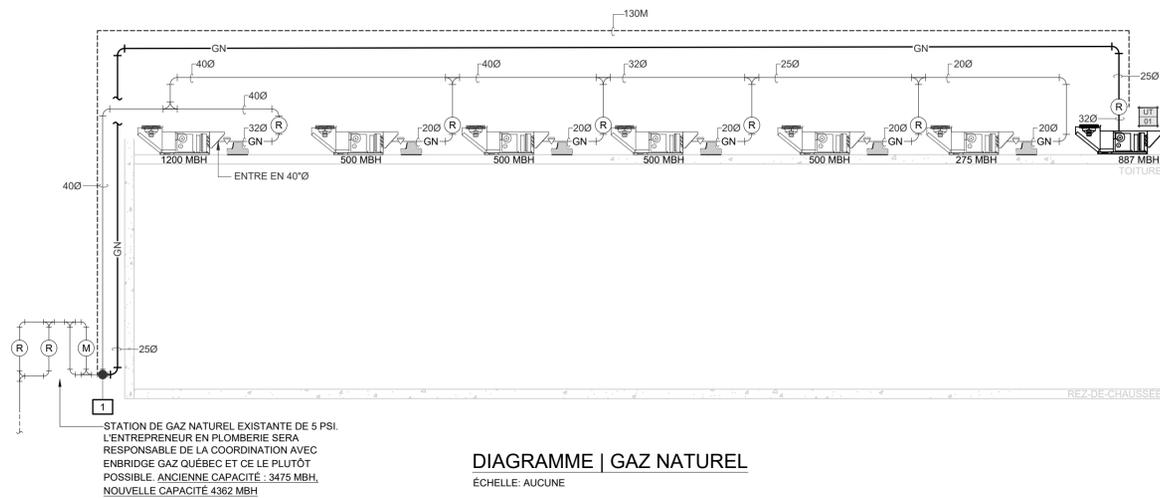
LES CONDUITS FLEXIBLES DEVRONT ÊTRE D'UNE LONGUEUR MAXIMALE DE 1.8m (6'-0"), ÊTRE EN ALUMINIUM ET ÊTRE ISOLÉS TEL QUE TIL-VT TRIPLE LOCK DE FLEXMASTER.

3.6 REGISTRES COUPE-FEU

CHACUN DES REGISTRES COUPE-FEU DEVA ÊTRE INSTALLÉ DANS UN MANCHON EN ACIER GALVANISÉ DE CALIBRE 16 AVEC CORNÈRES SUR LES 4 CÔTÉS DU MANCHON POUR LE SUPPORTER. LES CONDUITS DE VENTILATION DEBONT ÊTRE RATTACHÉS À L'AIDE D'ATTACHES EN "S". FOURNIR ET INSTALLER UNE PORTE D'ACCÈS POUR CHACUN DES REGISTRES COUPE-FEU CONFORMÈMENT À L'ASHRAE ET AU SMACNA. LES REGISTRES COUPE-FEU SERONT CERTIFIÉS SELON LA NORME UL-C-112-980 ET DEVRONT EN PORTER LE SCEAU.

NOTES | GAZ NATUREL | AMÉNAGEMENT

1 TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL À BRANCHER À LA TUYAUTERIE EXISTANTE À CE POINT.

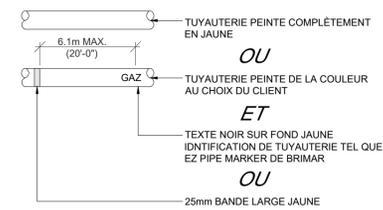


NOTES SPÉCIFIQUES:

- SUPPORT DE TUYAUTERIE DE MARQUE "A BETTER IDEA INC." MODÈLE "QUICK BLOCK".
- LES SUPPORTS POUR LA TUYAUTERIE DE 25mmØ (1"Ø) ET MOINS DEVONT ÊTRE ESPACÉS DE 2400mm (8'-0") MAXIMUM.
- LES SUPPORTS POUR LA TUYAUTERIE DE 32mmØ (1-1/4"Ø) ET PLUS DEVONT ÊTRE ESPACÉS DE 3000mm (10'-0") MAXIMUM.
- IL DEVRA Y AVOIR UN SUPPORT EN DEDANS DE 600mm (2'-0") DE CHAQUE CHANGEMENT DE DIRECTION OU BRANCHEMENT.
- VIS DE 2" N°12 AU CADMIUM.
- ATTACHE EN FER FORGÉ PLUS GRANDE QUE LA TUYAUTERIE POUR PERMETTRE LE MOUVEMENT DE LA TUYAUTERIE. PEINDRE LES ATTACHES AVEC UNE PEINTURE NON CORROSIVE.
- TOUTE LA TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL DEVRA ÊTRE PEINTE SELON LES RECOMMANDATIONS DE LA COMPAGNIE DE GAZ LOCALE.

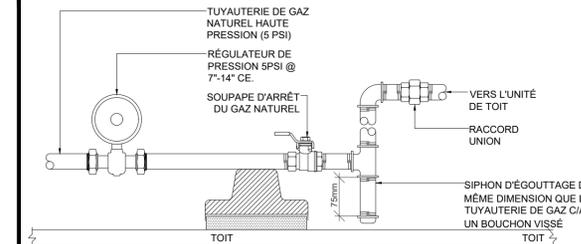
DÉTAIL | SUPPORT DE TUYAUTERIE AU TOIT

ÉCHELLE: AUCUNE



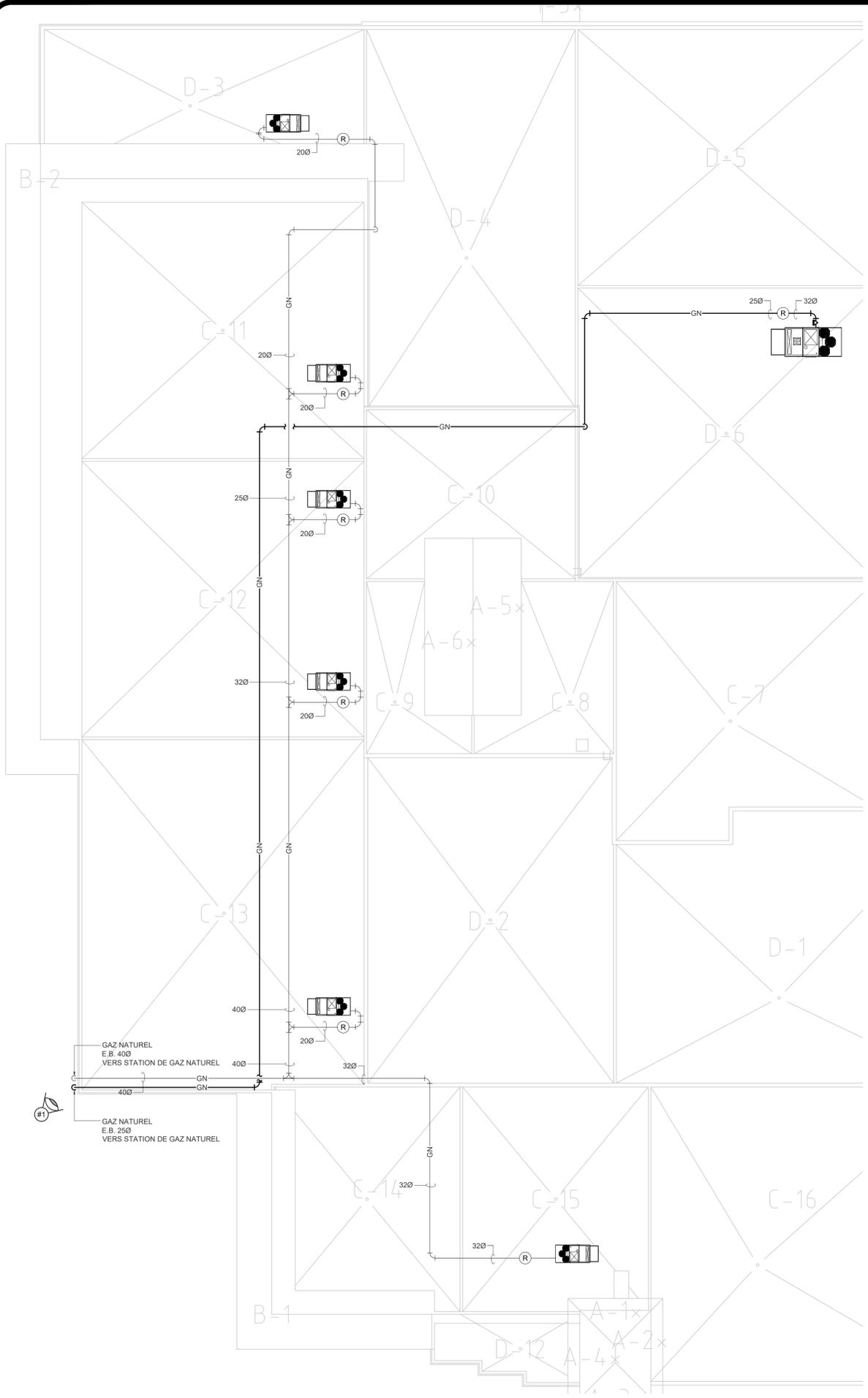
DÉTAIL | IDENTIFICATION DE LA TUYAUTERIE DE GAZ NATUREL

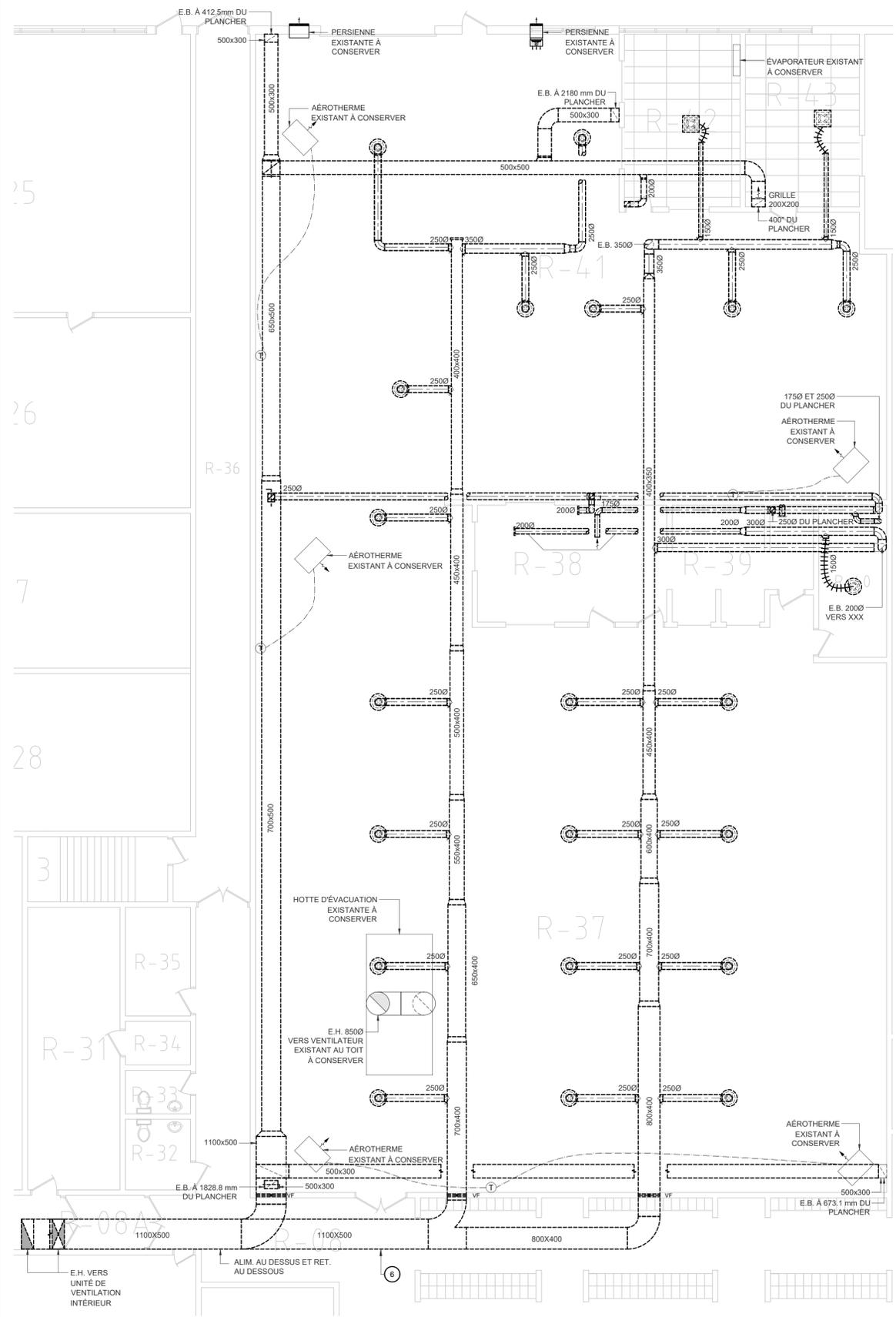
ÉCHELLE: AUCUNE



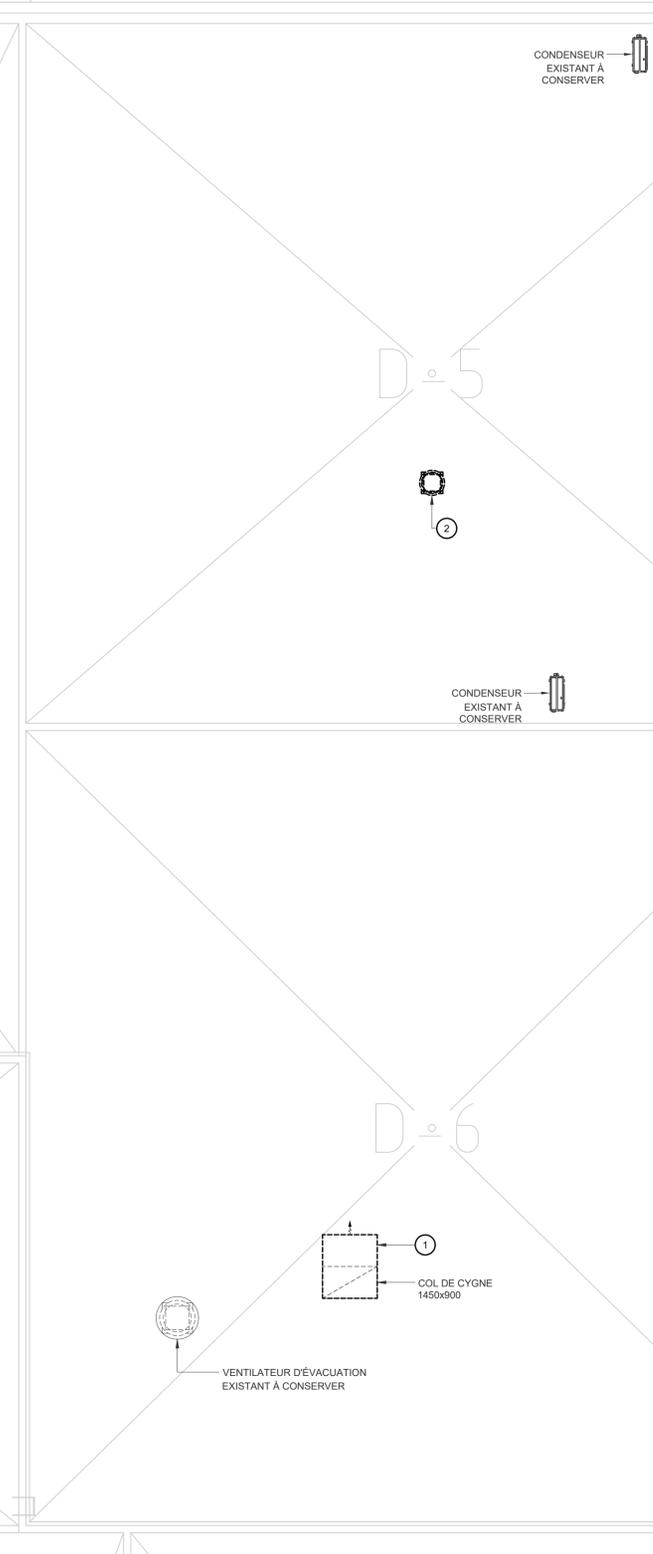
DÉTAIL | BRANCHEMENT DE LA TUYAUTERIE DE GAZ À L'UNITÉ

ÉCHELLE: AUCUNE





PLAN DU RDC | C.V.C.A. | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:100



EXTRAIT DU PLAN DE TOIT | C.V.C.A. | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:100

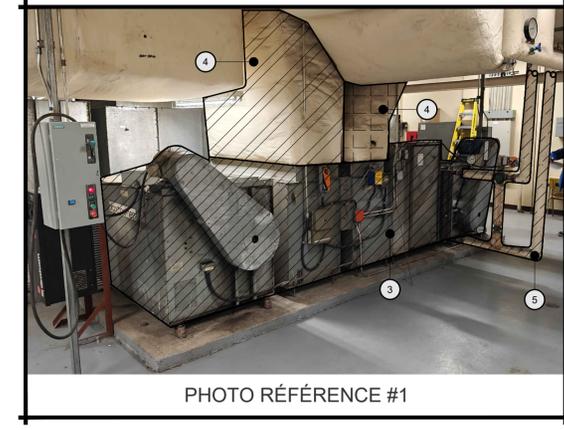
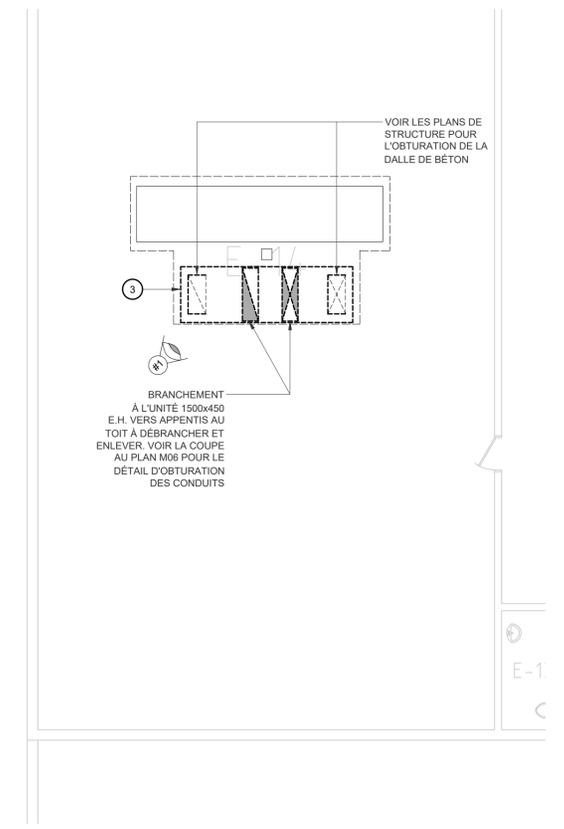


PHOTO RÉFÉRENCE #1



EXTRAIT DU PLAN DE L'ÉTAGE | C.V.C.A. | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:100

- NOTES | C.V.C.A. | DÉMOLITION
- COL DE CYGNE AU TOIT EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER c/a BASE DE TOITURE, SUPPORTS ET TOUT ACCESSOIRES. LA TOITURE DEVRA ÊTRE RAGRÉÉE SUITE À L'ENLÈVEMENT.
 - VENTILATEUR AU TOIT EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER c/a BASE DE TOITURE, SUPPORTS ET TOUT ACCESSOIRES. LA TOITURE DEVRA ÊTRE RAGRÉÉE SUITE À L'ENLÈVEMENT.
 - UNITÉ DE VENTILATION EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER c/a CONTRÔLE, SUPPORTS ET TOUT ACCESSOIRES.
 - CONDUIT DE VENTILATION EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER JUSQU'AU PONTAGE MÉTALLIQUE.
 - TUYAUTERIE DE CHAUFFAGE EXISTANTE À DÉBRANCHER ET ENLEVER JUSQU'À LA TUYAUTERIE PRINCIPALE C/A TOUT CES ACCESSOIRES. BOUCHER L'OUVERTURE DE FAÇON ÉTANCHE.
 - CONDUIT DE VENTILATION EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER EN TOTALITÉ, c/a DIFUSEURS, SUPPORTS, VOILETS ET TOUT ACCESSOIRES.

COSMEL
RÉNOVER LES BÂTIMENTS VIVANTS
BRINGING BUILDINGS TO LIFE

CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819.205.3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte architect

A4 ARCHITECTURE
+ design

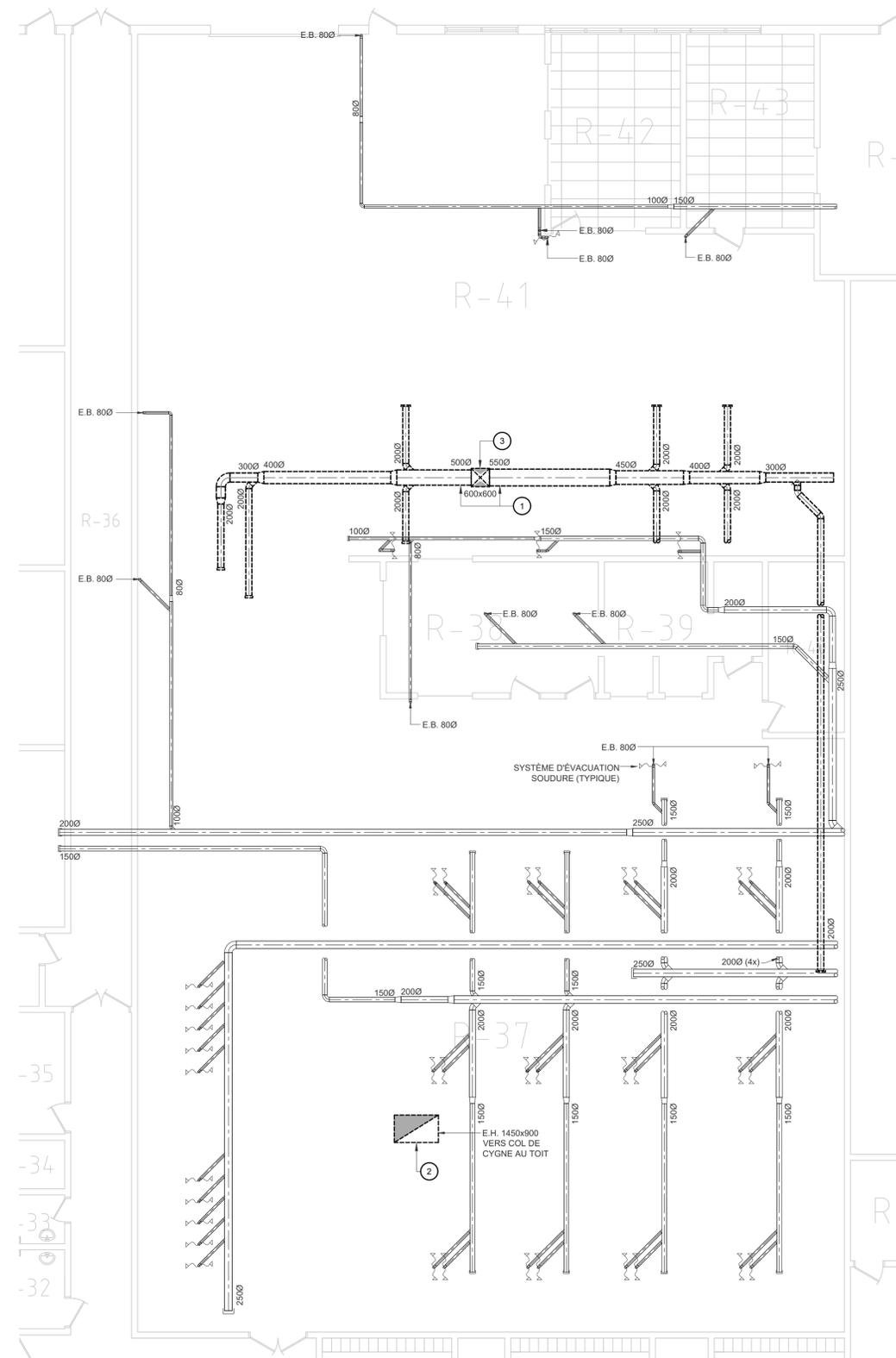
client

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Québec

sceaux stamps

INGÉNIEUR
Mathieu Perron
5093840
QUÉBEC

01	SOUSSION	2025/05/09
no.	émis pour / issued for	date
projet		
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS		
VENTILATION DE L'ATELIER DE SOUDURE		
249, Boul. de la Cité-Des-Jeunes, Gatineau, Québec.		
titre		
MÉCANIQUE C.V.C.A. PLAN DU RDC EXTRAIT DE L'ÉTAGE & TOIT DÉMOLITION		
dessiné par / drawn by	no. de contrat / contract no.	
S. TREPANIER	KK24-058	
conçu par / designed by	date	
M. PERRON, ING.	AOÛT 2024	
approuvé par / approved by	plan no. / drawing no.	
M. PERRON, ING.		
échelle / scale	M04	
1:100		



PLAN DU RDC | ÉVACUATION | DÉMOLITION
ÉCHELLE: 1:100

- NOTES | C.V.C.A. | DÉMOLITION
- ① CONDUIT DE VENTILATION EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER EN TOTALITÉ, c/a DIFUSEURS, SUPPORTS, VOILETS ET TOUT ACCESSOIRES.
 - ② COL DE CYGNE AU TOIT EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER c/a BASE DE TOITURE, SUPPORTS ET TOUT ACCESSOIRES. LA TOITURE DEVRA ÊTRE RAGRÉE SUITE À L'ENLÈVEMENT.
 - ③ VENTILATEUR AU TOIT EXISTANT À DÉBRANCHER ET ENLEVER c/a BASE DE TOITURE, SUPPORTS ET TOUT ACCESSOIRES. LA TOITURE DEVRA ÊTRE RAGRÉE SUITE À L'ENLÈVEMENT.



CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819 205 3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte architect



client

Centre de services scolaire des Portages-de-l'Outaouais
Québec

sceaux stamps



01	SOUSSION	2025/05/09
no.	émis pour issued for	date

projet project

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
VENTILATION DE L'ATELIER DE SOUDURE

249, Boul. de la Cité-Des-Jeunes, Gatineau, Québec.

titre title

MÉCANIQUE
ÉVACUATION
PLAN DU RDC
DÉMOLITION

dessiné par / drawn by S. TREPANIER no. de contrat / contract no. KK24-058

conçu par / designed by M. PERRON, ING. date AOÛT 2024

approuvé par / approved by M. PERRON, ING. plan no. / drawing no.

échelle / scale 1:100 M05

TABLEAU | UNITÉ DE CHAUFFAGE ET REFOUILLISSEMENT EN TOITURE

IDEN.	INFORMATION UNITÉ							INFORMATION ÉLECTRIQUE					REFROIDISSEMENT			RÉCUPÉRATION		GAZ NATUREL			NOTES				
	MODEL #	MANUFACTURIER	VENTILATEUR	DÉBIT RETOUR MINIMALE (L/S)	DÉBIT AIR EXT. MAX (L/S)	DÉBIT TOTAL (L/S)	POIDS (LBS)	PRESSION STATIQUE EXTERNE (PO)	HP	BHP	PHASE	VOLT	MCA	MOCF	CAPACITÉ		CAPACITÉ		ENTRANT (BTU)	SORTANT (BTU)		DELTA T	PRESSION (PO-CE)		
UT-01	CAS-HVAC4-1.1100-30-22T-HCERV	CAPTIVEAIRE	30MF-4-RTU	0	4476	4476	8107	0.75	20.00	8.68	3	575	70.1A	80A	TOTAL 259.8 MBH	SENS. 229.7 MBH	IEER 18.1	ISMRE 5.1	DESIRÉE 208.3 MBH	MAX 260 MBH	886667	718200	70°F	7 - 14	VOIR NOTES

- NOTES:
- COMPRESSEUR À SPIRALE À VARIATION DE VITESSE MUNI D'UN CAPTEUR D'HUILE INTÉGRÉ. LES COMPRESSEURS À SPIRALE NUMÉRIQUES OU À PLUSIEURS ÉTAGES NE SONT PAS DES ÉQUIVALENTS ACCEPTABLES.
 - SOUFFLEUR À ENTRAÎNEMENT DIRECT AVEC ROUE EN CAISSON (PLÉNUM). LES SOUFFLEURS À ENTRAÎNEMENT PAR COURROIE NE SONT PAS ACCEPTABLES.
 - SURVEILLANCE INTÉGRÉE AVEC CONNEXION CELLULAIRE FOURNIE PAR LE FABRICANT.
 - SURVEILLANCE DES PRESSIONS DE RÉFRIGÉRATION (HAUTE ET BASSE) VIA UNE INTERFACE NUMÉRIQUE.
 - VENTILATEURS DE CONDENSATION À MOTEUR À COMMUTATION ÉLECTRONIQUE (MOTEUR EC).
 - DÉTENDEUR À COMMANDE ÉLECTRONIQUE. LES DÉTENDEURS THERMOSTATIQUES (TXV) NE SONT PAS ACCEPTABLES.
 - ACCUMULATEUR DE LA CONDUITE D'ASPIRATION.
 - MISE EN SERVICE EN USINE. AVEC UNE GARANTIE DE 5 ANS SUR LES PIÈCES ET UNE GARANTIE DE 25 ANS SUR L'ÉCHANGEUR DE CHALEUR EN ACIER INOXYDABLE.
 - CAPTEURS DE TEMPÉRATURE MOYENNE POUR L'ADMISSION, L'ÉVAPOURATION ET LE REFOUILLISSEMENT (LE CAPTEUR DE REFOUILLISSEMENT DOIT ÊTRE MONTÉ EN USINE DANS L'UNITÉ).
 - ENVELOPPE EXTERIEURE À DOUBLE PAROI DE 2 POUCES AVEC ISOLATION THERMIQUE R-13, EN TÔLE DE CALIBRE MINIMUM 20 ET BASE DE CALIBRE 14.
 - ROUE DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE TOTALE, AVEC COMMANDE DE VITESSE POUR LA PROTECTION ANTIGIVRE ET MODULATION DE CAPACITÉ, INCLUANT DES FILTRES SUR L'AIR NEUF ET L'AIR ÉVACUÉ, AINSI QU'UN DISPOSITIF DE SURVEILLANCE DE LA ROUE.
 - FOURNISSE À ADEMENT DE 81 %, AVEC INDUCTEUR MODULANT MAINTENANT UNE EFFICACITÉ CONSTANTE À TOUS LES RÉGIMES DE COMBUSTION. RAPPORT DE MODULATION DE 6:1 AU GAZ NATUREL ET DE 5:1 AU GAZ DE PÉTROLE LIQUIFIÉ (GPL).
 - SURVEILLANCE DU DÉBIT D'AIR ÉVACUÉ, INTÉGRÉE À L'UNITÉ, AVEC MESURE DU DÉBIT VIA INTERFACE NUMÉRIQUE.
 - FILTRATION DE L'AIR SOUFFLÉ ET DE L'AIR ÉVACUÉ ASSURÉE DANS LE MODULE DE RÉCUPÉRATION D'ÉNERGIE.
 - SURVEILLANCE DU DÉBIT D'AIR SOUFFLÉ, INTÉGRÉE À L'UNITÉ, AVEC MESURE DU DÉBIT VIA INTERFACE NUMÉRIQUE.
 - RECHAUFFAGE PAR GAZ CHAUD À MODULATION CONTINUE.
 - FONCTIONNEMENT À BASSE TEMPÉRATURE JUSQU'À -15 °C.
 - GRILLE PARE-GRÈLE POUR LE SERPENTIN DE CONDENSATION.
 - ENVELOPPE ACOUSTIQUE DU COMPRESSEUR, INSTALLÉE EN USINE.
 - RÉGISTRE DE DÉCHARGE BAROMÉTRIQUE.
 - SOUFFLAGE VERS LE BAS / RETOUR PAR LE BAS.

TABLEAU | GRILLES ET DIFFUSEURS

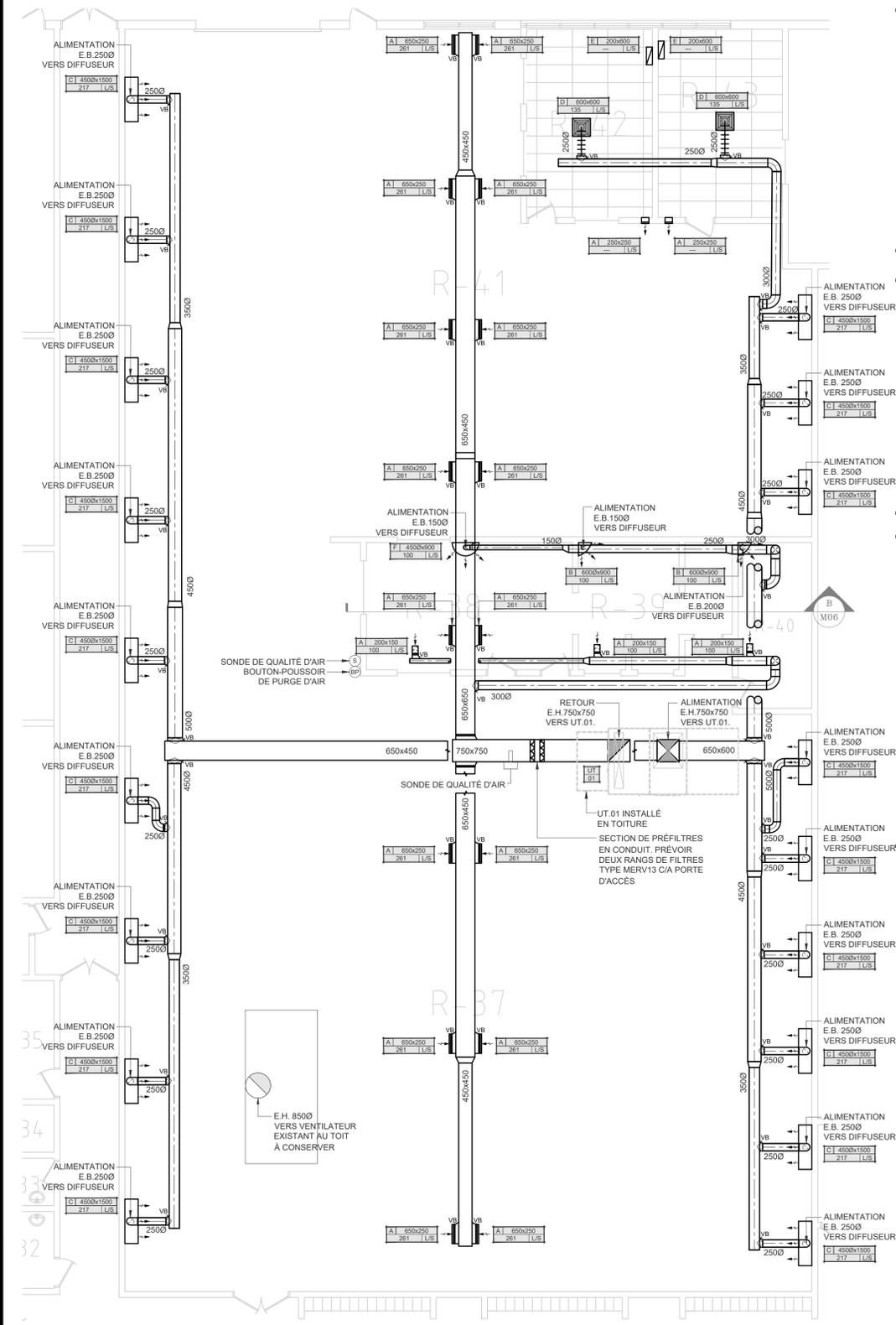
IDEN.	MANUFACTURIER	MODÈLE	NOTES
A	PRICE	500	1 À 5
B	PRICE	DR 90	1 À 5
C	PRICE	DR90-H	1 À 5
D	PRICE	SCD	1 À 5
E	PRICE	80	1 À 5
F	PRICE	DR 180	1 À 5

- NOTES:
- C/A SUPPORTS ET ACCESSOIRES.
 - VOIR PLANS POUR DIMENSION DES COLLETS.
 - VOIR PLANS POUR TYPE DE PLAFOND / MUR.
 - VOIR PLANS POUR DIMENSION.
 - VOIR PLANS POUR DÉBIT.

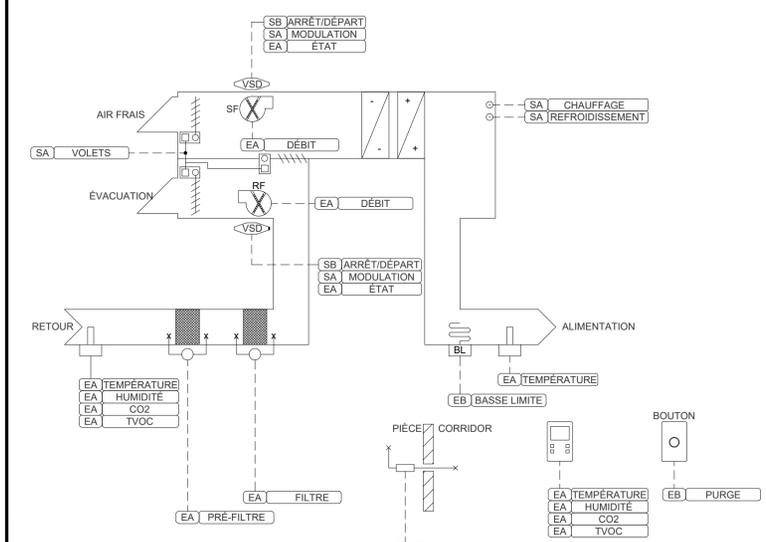
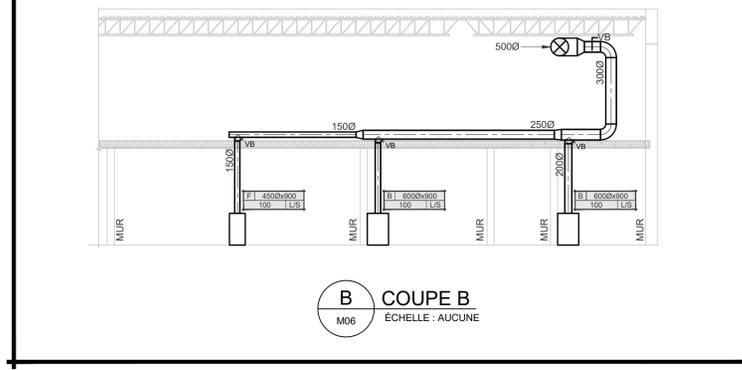
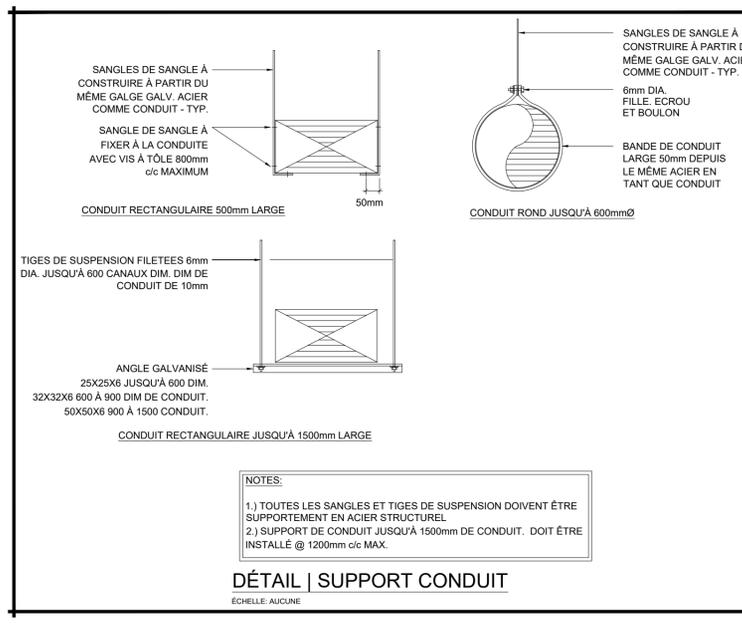
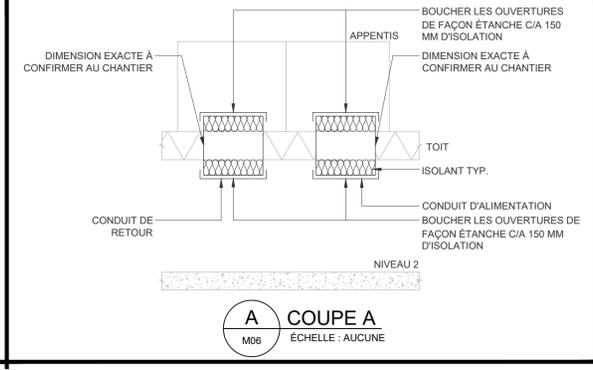
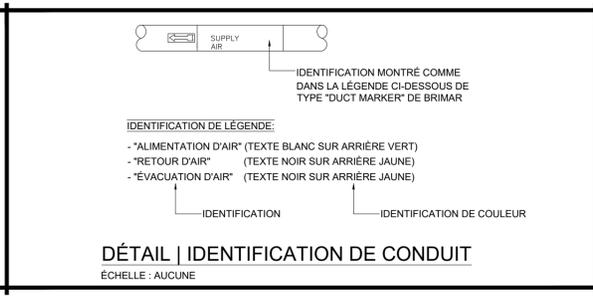
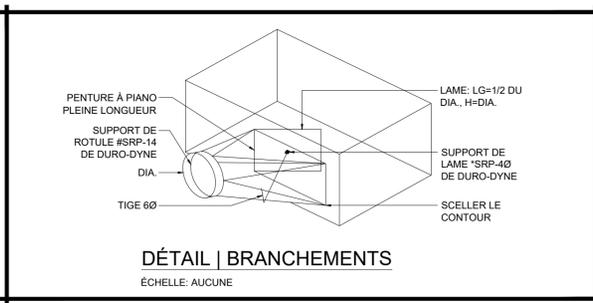


CONSULTANTS EN MÉCANIQUE ET EN ÉLECTRICITÉ
MECHANICAL AND ELECTRICAL CONSULTANTS
178, boulevard Gréber, Suite 105, Gatineau, Québec, J8T 6Z6
T: 819 205 3283 www.cosmel.ca info@cosmel.ca

architecte architect



PLAN DU RDC | C.V.C.A. | AMÉNAGEMENT
ÉCHELLE: 1:100



SÉQUENCE D'OPÉRATION UT-01

L'UNITÉ DE VENTILATION EST PROGRAMMÉE POUR FONCTIONNER SELON UN HORAIRE D'OCCUPATION. (COORDONNER L'HORAIRE EXACT AVEC LA C.S.S.P.)

À L'ARRÊT:

LES VENTILATEURS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR SONT ARRÊTÉS. LES VOILETS D'AIR NEUF ET D'ÉVACUATION SONT FERMÉS, LE VOILET DE RETOUR EST OUVERT À 100%. LE CHAUFFAGE ET LE REFOUILLISSEMENT SONT À L'ARRÊT.

EN FONCTION:

LES VENTILATEURS D'ALIMENTATION ET DE RETOUR DÉMARRENT ET LEURS VITESSES RESPECTIVES DE DÉMARRAGE INITIAL SERA DÉTERMINÉ AVEC L'ENTREPRENEUR EN BALANCEMENT AFIN DE MAINTENIR L'ESPACE DE L'ATELIER LÉGÈREMENT NÉGATIF À -3 PASCAL (AJUSTABLE). LE VARIATEUR DE FRÉQUENCE D'ALIMENTATION MODULERA AFIN DE MAINTENIR UN DÉBIT DE X L/S (SERA DÉTERMINÉ AU BALANCEMENT ET AVEC LE CONSULTANT) ET LE VARIATEUR DE FRÉQUENCE DE RETOUR MODULERA POUR MAINTENIR UN DÉBIT DE RETOUR DE X + 200 L/S (CECI SERA DÉTERMINÉ AU BALANCEMENT INITIAL). LA SONDE DE PRESSION DIFFÉRENTIELLE DE PIÈCE AJUSTERA L'ÉCART DE LA VITESSE DU VENTILATEUR DE RETOUR EN FONCTION DE LA VITESSE DU VENTILATEUR D'ALIMENTATION POUR MAINTENIR SON POINT DE CONSIGNE DE PIÈCES À -3 PASCAL (AJUSTABLE). AU DÉMARRAGE LES REGISTRES D'AIR NEUF ET D'ÉVACUATION OUVRIRONT À LEUR POSITION MINIMUM DE 15%. (AJUSTABLE)

LE SERPENTIN DE CHAUFFAGE ET LE SERPENTIN DE REFOUILLISSEMENT MODULERONT EN SÉQUENCE AFIN DE MAINTENIR LE POINT DE CONSIGNE DE LA TEMPÉRATURE DE PIÈCES À 22 °C (AJUSTABLE). LE CHAUFFAGE ET LE REFOUILLISSEMENT NE PEUVENT PAS FONCTIONNER EN MÊME TEMPS.

L'ÉTAT DES FILTRES DE RETOUR EST SUPERVISÉ ET UNE ALARME SERA PROGRAMMÉE POUR AVERTIR QUE CEUX-CI DOIVENT ÊTRE REMPLACÉS.

LES SONDES DE QUALITÉ D'AIR DANS LA PIÈCE ET DANS LE RETOUR PERMETTENT LA MODULATION EN OUVERTURE DES VOILETS D'AIR NEUF ET DE RETOUR EN FONCTION DE LA QUALITÉ D'AIR. PLUS LA QUALITÉ D'AIR EST MAUVAISE, PLUS LES REGISTRES OUVRONT ET VICE-VERSA. LES DÉBITS DU VENTILATEUR D'ALIMENTATION ET DE RETOUR COMMENCENT À AUGMENTER UNE FOIS QUE LES REGISTRES SONT OUVERTS À 100% AFIN DE PERMETTRE D'ATTEINDRE LE POINT DE CONSIGNE DES SONDES DE QUALITÉ D'AIR.

UNE SONDE DE TEMPÉRATURE DE BASSE LIMITE SITUÉE DANS L'ALIMENTATION ARRÊTE L'UNITÉ SI LA TEMPÉRATURE D'ALIMENTATION DESCEND SOUS 8 °C. UNE ALARME EST ÉMISE AU SYSTÈME DE CONTRÔLE.

UN BOUTON-POUSSOIR SITUÉ DANS LA PIÈCE PERMET D'ACTIVER L'UNITÉ À 100% D'AIR NEUF ET D'ÉVACUATION. AINSI QUE D'AUGMENTER LE DÉBIT AU MAXIMUM DE L'UNITÉ D'AIR UT-01 PENDANT UNE PÉRIODE DE 15 MINUTES AJUSTABLE AFIN DE FAIRE UNE PURGE DE L'AIR DE L'ATELIER.

client

Centre de services scolaires des Portages-de-l'Outaouais Québec



01	SOUSSION	2025/05/09
----	----------	------------

projet

CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNEL DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS

VENTILATION DE L'ATELIER DE SOUDURE

249, Boul. de la Cité-Des-Jeunes, Gatineau, Québec.

MÉCANIQUE C.V.C.A. PLAN DU RDC EXTRAIT DE L'ÉTAGE & TOIT AMÉNAGEMENT

dessiné par / drawn by	no. de contrat / contract no.
S. TREPANIER	KK24-058
conçu par / designed by	date
M. PERRON, ING.	AOÛT 2024
approuvé par / approved by	plan no. / drawing no.
M. PERRON, ING.	
échelle / scale	M06
1:100	